

ASSEMBLÉE NATIONALE7 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 636

présenté par

M. Jumel, M. Chassaigne, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillet, M. Monnet,
M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et
M. William

ARTICLE 2 BIS

I. – À l’alinéa 2, après le mot :

« agriculture »

insérer les mots :

« , de la pêche ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après la première occurrence du mot :

« agricole »

insérer les mots :

« et de la pêche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à intégrer la pêche aux modules d’information et de découverte prévus à destination des élèves dès l’école primaire.